

# Jonmatic

## Jonmatic 100



### Liquide détergent pour le lavage automatique de la vaisselle, en eau douce

#### Description

**Jonmatic 100** est un détergent alcalin spécialement formulé pour apporter le meilleur résultat de lavage de la vaisselle et de la verrerie en eau douce.

#### Propriétés principales

**Jonmatic 100** est adapté pour tous types de machines industrielles et tous types de vaisselle et de verrerie. Les alcalins combinés aux agents séquestrants permettent un dégraissage parfait et l'élimination des souillures cuites en eau douce.

#### Avantages

- Fort pouvoir lavant même en présence de graisses, amidon ou protéines.
- Action peu moussante pour une meilleure efficacité.



# Jonmatic

## Jonmatic 100

### Mode d'emploi

**Jonmatic 100** est généralement utilisé avec le doseur JohnsonDiversey, ainsi qu'avec les systèmes de dosage intégrés à certaines machines.

En fonction du degré de salissures et de la dureté de l'eau jusqu'à TH = 20°F, Jonmatic 100 est dosé entre 1 et 3 g/litre.

Lors de la première utilisation, rincer les pompes et les tuyaux du système de dosage afin d'éviter une possible cristallisation due à un mélange de produits.

### Données techniques

Aspect	Liquide limpide jaune
pH (solution à 1%)	12.3
Densité relative (20°C)	1.27
Dureté séquestrée (60°C)	4.5°F/g

### Recommandations pour la manipulation et le stockage

Recommandations disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité par minitel au n° vert : 08 36 05 00 99 ou par internet : [www.diese-fds.com](http://www.diese-fds.com).

Stockage dans l'emballage d'origine fermé et à l'abri des températures extrêmes.

### Compatibilité du produit

Suivant nos instructions d'utilisation, **Jonmatic 100** est adapté à tous les matériels généralement rencontrés en cuisine. Cependant, ne pas utiliser sur des matériels sensibles aux alcalins comme le cuivre, le laiton, l'aluminium ou le caoutchouc.

### Législation

Produit conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (décret du 17.06.98)

### Conditionnements disponibles

<i>Code article</i>	<i>Conditionnement</i>
<b>7512030</b>	<b>20L</b>

